

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Intervenant à domicile est acteur de prévention au sein de la structure

- ♦ Se situer comme acteur de prévention pour soi et sa structure
- ♦ Observer et analyser sa situation de travail et proposer des mesures de prévention
- ♦ Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement du bénéficiaire en privilégiant les déplacements naturels en prenant soin de soi
- ♦ Remonter les informations à son supérieur hiérarchique
- ♦ Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

Information Handicap : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : AGEFIPH, FIPHFP, HANDI-PACTE, ALEFPA.

PROGRAMME

Partie Prévention

Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure

Se situer comme Acteur de prévention pour soi et sa structure

- ♦ Les enjeux de la prévention
- ♦ Les différents acteurs internes et externes

Identifier les risques de son secteur d'activité

- ♦ Les principaux risques du secteur et les conséquences sur la santé
- ♦ Le fonctionnement du corps humain et les dommages potentiels

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

Observer et analyser une situation de travail

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Remonter l'information aux personnes concernées

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Identifier les enjeux d'un accompagnement

- ♦ Pour la personne aidée et sa famille
- ♦ Pour l'accompagnant
- ♦ Pour l'établissement

Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

- ♦ Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - Se lever, marcher, se mouvoir assis, se coucher...

Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

- ♦ Capacité à se mouvoir en fonction des caractéristiques de la personne
- ♦ Les principes fondamentaux des mouvements élémentaires

Analyser la situation d'un accompagnement

- ♦ S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - Recueil d'informations capacités cognitives, sensorielles et physiques
- ♦ Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes de son déplacement naturel
- ♦ Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
 - Milieu, matériels et équipements...

PROGRAMME

- ♦ Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
 - Chute, risques infectieux, TMS...

Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

- ♦ Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- ♦ Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques de la personne aidée

Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de soi et de la personne aidée

- ♦ Tenir compte des résultats de l'analyse
- ♦ Guider la personne en respectant les étapes du déplacement naturel
- ♦ Compenser les incapacités par une assistance sans portage délégué

Partie Secours

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Alerte aux populations

Identifier les dangers persistants et repérer les personnes exposées

- ♦ Les 4 familles de dangers
- ♦ Notions de situations dangereuses (MAD)

Supprimer, Isoler ou soustraire la victime du danger

Examiner la victime

Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée

- ♦ Saignement abondant, Obstruction grave, Réponse ou réaction, Respiration

Les autres signes (maaise, brûlure, plaie, douleur empêchant certains mouvements)

Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés

- ♦ Les éléments du message d'alerte et les consignes
- ♦ Qui alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise,
- ♦ Les secours publics (18,15,112,114)

Secourir la victime de manière appropriée:

Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s).

- ♦ La victime saigne abondamment, La victime s'étouffe
- ♦ La victime se plaint d'un maaise
- ♦ La victime se plaint de brûlures
- ♦ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- ♦ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ♦ La victime ne répond pas mais elle respire (PLS)
- ♦ La victime ne répond pas, et ne respire pas (RCP) DAE

MOYENS PEDAGOGIQUES

Le formateur passera par la location du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation pour les parties pratiques :

- ♦ Lit médicalisé
- ♦ Fauteuil roulant
- ♦ Drap de glisse
- ♦ Lève personne
- ♦ Déambulateur...

Apports théoriques et pratiques

Études de cas et mise en situation

Exercices applicatifs individuels et collectifs, Schéma décisionnel, ALM

Secours

- ♦ Plan Intervention
- ♦ Mannequins (3)
- ♦ DAE
- ♦ Kit de blessures
- ♦ Gel hydroalcoolique...

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ♦ L'organisme pratique une pédagogie active et participative.
- ♦ Les méthodes utilisées facilitent l'implication et l'apprentissage.
- ♦ L'interaction individuelle avec le groupe encourage l'intelligence collective
- ♦ Ensemble pour :

Installer la Confiance

Développer la Créativité

Instaurer la Coopération

Formation APS-ASD

Date : à définir

Lieu : à définir

Durée : 35h en présentiel répartis en 3+2 (avec travail en intersession 4h)

-10h partie secours – 25h partie prévention donc 14h ALM

Publics : Intervenant dans le soin et l'aide et domicile

Prérequis : Aucun prérequis- groupe de 4 à 10 personnes

Tarif : Nous consulter

Compétences visées :

- ♦ Observer et analyser sa situation de travail
- ♦ Proposer des moyens de prévention, et d'amélioration de sa situation de travail
- ♦ Accompagner à la mobilité lors des déplacements naturels
- ♦ Porter secours à toute personne en danger

Attestation de formation : Chaque participant recevra en fin de formation une attestation de fin de formation

Evaluation : Grille de certification INRS APS-ASD

Evaluation en 3 parties (ALM-Secours- Travail intersession)

Un certificat APS-ASD INRS sera remis uniquement aux participants ayant fait l'objet d'une évaluation positive de la part du formateur par la validation des compétences DC1-2 DC3-DC4

Ressources pédagogiques : Un aide-mémoire sera remis à tous les participants.

Afin de garder la validation de leur certificat APS-ASD les stagiaires devront suivre tous les 24 mois un MAC

Formateurs : Les apprenants sont encadrés par une formatrice certifiée à jour de ses connaissances

Moyen de suivi : Les apprenants émergeront par demi-journée contre signé par la formatrice.

Dispositif de satisfaction :

Diagnostic en amont

Questionnaires de satisfaction

Modalité inscription : L'inscription est effective après validation des prérequis, réception de la convention signée et de 30% d'acompte. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Intervenante :

Zélia NIRLO

Taux satisfaction  Taux de réussite
Nouvelle formation